

Le Programme
logements durables,
du clef en main proposé
par l'Agglomération

PROGRAMME LOGEMENTS DURABLES

Économies d'énergie,
mise aux normes,
adaptation à la perte
d'autonomie...

**vous souhaitez
entreprendre des travaux
pour améliorer le confort
d'un (de) logement(s) loué(s)
ou vacant(s) : de la
définition de votre projet
à son financement,
faites le point !**

propriétaire d'un (de) logement(s)
loué(s) ou vacant(s)

DES TRAVAUX EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Simple, gratuit et ouvert aux propriétaires qui souhaitent rénover leur logement, le Programme logements durables 2016-2021, c'est une équipe à votre écoute, pour vous conseiller et vous orienter dans vos choix.

Du diagnostic aux devis, en passant par le budget et les demandes de financement auprès des différents organismes du logement, toutes les étapes sont prises en charge par le Programme logements durables, financé par l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah), la Communauté de l'Auxerrois et la Ville d'Auxerre.

PROGRAMME LOGEMENTS DURABLES

L'ASSURANCE D'UN SOUTIEN OPTIMISÉ

Les taux de subvention mentionnés sont susceptibles d'évoluer avec la réglementation en vigueur

Améliorer le confort thermique d'une maison ou d'un appartement

Vos travaux financés jusqu'à 40%, par la Communauté de l'Auxerrois et l'Anah, sans compter les primes.

Équiper un logement afin de permettre le maintien à domicile d'un locataire

Vos travaux financés jusqu'à 50% par la Communauté de l'Auxerrois et l'Anah, sans compter les primes.

Remettre aux normes un logement qui s'est dégradé

Vos travaux financés de 35% à 60% par l'Anah, la Communauté de l'Auxerrois et la Ville d'Auxerre, sans compter les primes.

En cas de convention avec l'Anah, vous pourrez aussi bénéficier d'un abattement fiscal de 30 à 60%